



Teneur des débats lors du Conseil Municipal du 4 décembre 2023

Date de la convocation : 30 novembre 2023

Participent à la séance : Joseph LEHERICY, Charlie PETETOT, Sandrine DURBIN, Lionel JONCOUR, Gérard BROUDIC, Alexandre MEAUME, Ophélie BRACHET, Sylvain DESBOUDARD, Gérard BROUDIC

Absente : Stéphanie FAURE LAGORCE

1. Remplacement de la secrétaire de mairie

Madame Mélanie DESBOUDARD, actuellement secrétaire de mairie, est démissionnaire à compter du 7 janvier 2024.

Le Maire, le 1^{er} adjoint et une conseillère municipale ont mené des entretiens pour assurer son remplacement.

C'est Madame Agathe VALEZ qui a été retenue. Cette dernière est présente avec Madame DESBOUDARD depuis le 1^{er} décembre afin d'effectuer un tuilage.

Madame VALEZ est présente à ce début de conseil afin de se présenter aux élus.

2. Devis cimetière

Le 1^{er} adjoint présente les 2 devis reçus pour effectuer les travaux finaux du cimetière. Il s'agit des devis de l'entreprise NGE routes pour un montant de 25 000 € HT et de l'entreprise Fracasso pour 21 978 € HT.

Après discussion, c'est le devis de l'entreprise NGE Routes qui est retenu à l'unanimité.

3. Factures Conservatoire Emile Goué

Le Maire expose que la commune de Saint-Moreil doit régler les factures d'adhésion au conservatoire Emile Goué pour les années 2020/2021 et 2021/2022 pour des montants de 289,08 € et 294,55 €, soit un total de 583,63 €.

La Mairie de Saint-Moreil ne souhaitant plus adhérer au Conservatoire Emile Goué, une délibération en ce sens devra être prise en janvier ou février 2024.

Le Conseil Municipal après discussion procède au vote.

Pour : 5

Contre : 0

Abstentions : 4

4. Prime du pouvoir d'achat.

Le Maire présente au Conseil Municipal la prime du pouvoir d'achat exceptionnelle instaurée pour les agents de la fonction publique par un décret du 31 juillet 2023.

Elle vise à soutenir les agents publics face à l'inflation. Le décret du 31 octobre 2023 indique un barème comprenant 7 tranches. Les primes peuvent être comprises entre 300 et 800 € selon la tranche.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote, à l'unanimité, le versement de la prime du pouvoir d'achat à ses agents communaux.

5. ZAEnR

La commission ZAEnR instituée pour travailler sur ce dossier explique qu'il paraît difficile pour Saint-Moreil de déterminer des zones d'accélération énergétique :

- pour l'éolien, les cartographies montrent que le territoire est un corridor de grues cendrées, oiseaux protégés, mais également une zone de vols militaires à basse altitude.
 - pour le photovoltaïque sur sol, la commune ne possède pas de friches répertoriées.
- La commune de Saint-Moreil est favorable à l'installation de photovoltaïques sur toitures privées et au sol.

Les bâtiments communaux étant dans la zone des bâtiments de France, ils ne pourront pas en accueillir.

Le Conseil Municipal après en avoir débattu vote, à l'unanimité, cette proposition de la commission.

6. Logements communaux

Le 1^{er} adjoint expose que c'est le devis de l'entreprise Paquet qui a été retenu pour les travaux du 4, route de la Croix Pierre.

Il propose qu'un dossier de DETR soit monté pour aider au financement de ces travaux.

Concernant le logement situé 5 place de l'église, la Mairie attend le résultat du DPE.

Si le diagnostic est bon, le logement sera de nouveau loué pour un montant de 450 € par mois. Un locataire potentiel va être reçu à la Mairie afin d'étudier le contrat de location.

Le Conseil Municipal a procédé au vote :

- Pour : 7
- Contre : 2
- Abstention : 0

Questions et propositions diverses :

- **Fête de Noël – Commission Enfance**

La fête de Noël pour les enfants de la commune aura lieu le samedi 23 décembre à 15h30.

- **Journal Communal**

Le prochain journal sortira la dernière semaine de l'année 2023.

Divers sujets d'articles sont proposés par le Conseil Municipal.

- **Chemin de Présenchères**

La Commune de Saint-Junien-la Bregère a informé la Mairie de Saint-Moreil qu'elle souhaitait vendre un chemin communal qui se poursuit sur Saint-Moreil si elle n'obtient pas de subvention pour aider à la réparation d'un pont (Travaux estimés à 40 000 €).

Le Maire explique que si le chemin est vendu à des particuliers, le chemin situé sur la commune de Saint-Moreil sera sans issue.

- **Achat mobilier – Mairie**

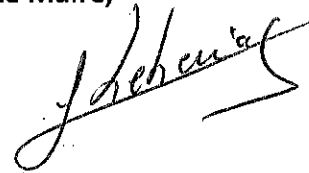
Le Maire explique que le secrétariat de la mairie va être réaménagé de manière à être plus fonctionnel.

La secrétaire de séance,



Sandrine DURBIN

Le Maire,



Joseph LEHERICY